

INAUGURATION STRUCTURES AUTISTES
CH NORD DEUX SEVRES

THOUARS,
MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Madame la Sous Préfète,
Monsieur le Maire de Bressuire, Président du Conseil d'Administration,
Messieurs les Maires de Parthenay et de Thouars,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi que d'être de nouveau parmi vous aujourd'hui, un peu plus d'un an après avoir posé la première pierre de cette structure intersectorielle pour adultes autistes. Structure qui a désormais un nom, nom que lui ont donné les patients : les Coquelicots.

Le coquelicot - cousin en habit éclatant du pavot oriental avec qui il est souvent confondu - ce n'est pas la dangereuse morphine, qui fait tant de ravages.

Son principe actif à lui, c'est la rhoéadine: elle calme, elle adoucit, et n'entraîne aucune accoutumance.

Quel nom bien choisi, donc, pour baptiser cette structure tant attendue par les familles, qui concilie lieux de vie et lieux plus intimes où les patients pourront se retrouver avec leur proches.

Structure qui apporte une réponse concrète à un projet ancien,

Projet dont on ne peut que se réjouir de l'aboutissement, tant il va permettre de donner une réponse de proximité à des familles qui attendait cette structure depuis plus de 10 ans.

Et cette **réponse, c'est la réponse à un besoin.** Et ce besoin est d'une réalité flagrante.

Je ne développerai pas ici que l'autisme est une pathologie grave, lourde, invalidante.

Les études épidémiologiques qui se sont développées un peu partout dans le monde, donnent des chiffres de prévalence variables selon que l'on intègre au vocable autisme l'ensemble des troubles envahissants du développement et le syndrome d'Asperger allant de 5/10 000 à 60/10 000.

Quelque soit la définition, force est de constater que nous ne sommes pas dans les maladies rares ou orphelines.

Il est beaucoup fait question, à juste titre, de l'autisme chez l'enfant.

Or, l'autisme de l'adulte répond à un vrai besoin de prise en charge.

Car il nécessite un suivi à vie, quels que soient les progrès effectués par la personne.

Ce bâtiment qui est là devant nous aujourd'hui peut prendre forme, grâce à la subvention qu'a apportée en son temps l'ARH, en faisant émarger ce projet au plan régional d'investissement en santé mentale (PRISM), à hauteur de 25% de son coût.

Il a pris forme également grâce à l'investissement des hommes qui donnent vie aux pierres et aux murs.

Je pense particulièrement au médecin chef du pôle psychiatrie addictologie, le docteur HADID, au médecin référent de l'unité autisme, le docteur LAGNAOUI, ainsi qu'à l'équipe d'encadrement : Mme GRELLIUER et M.CHARLES.

Je pense à vous, M. le Directeur, qui avez suivi et accompagné ce projet depuis de longues années.

Soyez en tous remerciés.

C'est encore une fois, une belle réalisation, issue de plans nationaux d'investissement ciblés sur des objectifs précis tout comme les plans autisme.

Les plans autisme en effet, ont permis de concentrer l'attention nationale et des moyens importants sur ce groupe de pathologies.

Le Plan 2008-2011, s'inscrit dans la continuité du précédent et s'est développé autour de trois axes forts : la formation, l'accompagnement et la diversification des approches.

Ce plan est actuellement en cours d'évaluation.

Mais, on peut dire dès à présent que l'objectif du renforcement de l'offre d'accueil - adaptée aux demandes croissantes des personnes adultes et aux nouvelles attentes des familles - est atteint par l'opération des Coquelicots.

Sur le sujet de la psychiatrie, permettez-moi enfin de profiter de ce moment pour vous remercier pour **vos investissement dès cet été à la mise en place de la loi réformant les soins psychiatriques sans consentement.**

Beaucoup de travail a été fait, beaucoup reste à faire, notamment dans la définition du programme de soins, pivot de la réforme.

Je sais pouvoir compter sur vous pour assurer **ensemble**, avec les services de la Justice et de la Santé, le plein succès de cette réforme ambitieuse et essentielle.

Après les constructions des centres de jour de Bressuire et Thouars, vous travaillez actuellement sur votre projet médical, soignant et architectural de psychiatrie-addictologie qui sera présenté aux instances de l'établissement afin la fin de l'année.

Je sais que vous vous attacherez à travailler en bonne articulation avec les autres structures du territoire, notamment le Centre d'Expertise Niortais, afin d'améliorer encore les conditions d'accueil des patients hospitalisés en psychiatrie.

Soyez assurés que je veillerai, avec mes équipes **et au titre du volet santé mentale du schéma régional d'organisation des soins**, à que soit garantis la diversité des dispositifs, la proximité, la continuité des soins, notamment avec les autre champs médico-social et ambulatoire, la couverture du territoire et la sécurité des patients et des personnels.

Je vous remercie.